



Charte inter-religieuse AHSM de la Haute-Loire

Au sein de l'AHSM de la Haute-Loire, en dialogue avec la Direction, les soignants, le personnel hospitalier dans son ensemble, nous affirmons ce qui fonde notre présence d'aumônerie interreligieuse et notre action en tant qu'intervenants, chacun dans le cadre de sa religion propre.

Cette présence reste centrée sur la rencontre avec les personnes soignées en lien avec leurs attentes :

- des visites ponctuelles en vue de briser la solitude de la maladie,
- des accompagnements sur les questions liées au « sens de la vie »,
- des propositions rituelles ou culturelles,
- une sensibilisation des familles et des proches à ces attentes.

Convaincus de la nécessité d'une concertation fructueuse, non seulement au sein de chaque aumônerie, mais aussi dans le dialogue interreligieux entre tous les intervenants auprès des personnes hospitalisées, dans le respect des missions reconnues de chacun, nous nous appuyons sur le cadre de la fonction d'aumônerie reconnue « d'utilité collective et sociale » (loi de 1905) organisée au sein d'un établissement de santé psychiatrique. Ainsi que sur le Bulletin officiel Santé du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités N°2024/6 du 29 mars 2024.

L'objet premier de cette loi est d'honorer les besoins spirituels et religieux des personnes hospitalisées.

Elle contribue « *au respect de la dignité de la personne malade, dans le respect de la vie privée, de la liberté de croyance et du secret des informations la concernant.* »

Cette Charte se veut la référence indispensable à l'accompagnement des personnes soignées et elle invite à signifier leur adhésion à toute autre religion, croyance ou conviction par la ratification sous forme de signature.

En ce sens, un Espace LectureS SPI a été mis en place en Février 2025. Il s'agit d'un lieu simple, calme, propice à l'intériorité. Une bibliothèque d'ouvrages spirituels y est proposée. Il se situe au cœur de l'AHSM et est ouvert à tous.

Le Puy-en Velay,
le 10 juin 2025



*Cette charte inter-religieuse du CHSM du Puy en Velay a été écrite et signée le 07/02/2018.
Elle est relue et actualisée ce jour, par les membres renouvelés qui la constituent ce 10/06/2025*

Monsieur Mohamed ALLOUCHI
Aumônier musulman

Madame Valérie BELLEDENT
Aumônier catholique au Centre Hospitalier de Sainte Marie

Monsieur Nicolas CAUDAL
Pasteur de l'Eglise Protestante Unie de France

Madame Sandrine CHAMBON
Aumônier catholique au Centre Hospitalier de Sainte Marie

Monsieur Régis CHAZOT
Diacre, Délégué diocésain à l'œcuménisme.

Monsieur le docteur CHOKRI
Médecin psychiatre, consultant musulman au sein de groupe,
sans intervention religieuse sur le terrain.

Madame Brigitte CHOLVY
Déléguée diocésaine à l'œcuménisme

Monsieur Michel EL HARRAR
Rabbin de la Loire et Haute-Loire

Père Patrice MISSONNIER
Prêtre, consultant catholique au sein du groupe

Monsieur Ali OSSELI
Médecin, consultant musulman au sein du groupe

Père Roger OLEON
Prêtre référent de l'aumônerie

Madame Frédérique TANCHOU
Aumônier catholique au Centre Hospitalier de Sainte Marie

Approuvée et signée par **Monsieur Frédéric DELMAS**
Directeur des Etablissements Sainte Marie de la Haute-Loire :